

VISITE DE JARDIN ALPIN CHEZ LAETITIA JACOT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Visite de Jardin Alpin chez Laetitia Jacot
Descriptif de l'activité	Vivre de la culture de fruits, de légumes, ainsi que de plantes aromatiques et médicinales entre 950 et 1350 mètres d'altitude : tel est le pari relevé par Laetitia Jacot. Dans les Préalpes, son potager, véritable écrin de biodiversité, incarne ce rêve devenu réalité. Elle y partage son savoir-faire et ses astuces avec passion.
Dates	Mardi 1^{er} juillet 2025
Horaire	18h – 20h
Lieux du rendez-vous	17h45 Parking de l'ancien télésiège de Gérignoz-La Braille
Lieux de l'activité	Route de Gérignoz 20, 1660 Château d'Œx
Programme indicatif	18h Accueil des participants, puis visite du jardin potager/aromatique à 950 m d'altitude, suivi de la visite du jardin potager à 1350m d'altitude. 19h30 une collation sera offerte et partage d'un moment convivial.
Matériel à prendre avec soi	• bonnes chaussures • tenue adaptée à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Tout public
Nombres (min. – max.)	Illimité
Tarif	Activité gratuite
Inscriptions	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.